

A26 DIGITAL

SAS - Société par Actions Simplifiée
Au Capital de deux cent soixante euros (260.0 €)
Siège social : 71 Rue Etienne Dolet, 94140, Alfortville
RCS CRETEIL sous le N° 920004108

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES
DU 20 octobre 2025

L'An deux mille vingt-cinq

Le 20 octobre

À 15h39

LE(S) SOUSSIGNE(E)S :

La société SASU - YANKEL MANAGEMENT, représentée par Monsieur JONATHAN HERBATSCHEK, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 918657883, sise au 27 Rue Louis Philippe 16 AVENUE Jean Jaurès 94600 Choisy-le-Roi, 92200, Neuilly-sur-Seine. Propriétaire des 234.0 actions d'une valeur nominale de un euro (1.0 €) composant le capital de la société A26 DIGITAL.

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Adjonction de l'objet social
- Transfert du siège social
- Modification des articles 2, 4, 36 des statuts

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la société SASU - YANKEL MANAGEMENT, représentée par Monsieur JONATHAN HERBATSCHEK, remise le 20 octobre 2025, de ses fonctions de Président à compter du 20 octobre 2025.

Elle précise que quitus lui est donné ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les Statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur JONATHAN HERBATSCHEK, né le 16 avril 1982 à Paris 75014, domicilié au 27 Rue Louis Philippe 92200, Neuilly-sur-Seine.

Il prendra les fonctions de Président.

Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Il déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'ajouter l'objet social :

- Le conseil en stratégie commerciale et le management externalisé de forces de vente ;
- La mise à disposition, la coordination et la formation de personnels commerciaux au sein de magasins et enseignes partenaires ; - Le suivi et l'optimisation des performances commerciales ;
- Le conseil en développement d'affaires, prospection et intermédiation commerciale ;
- L'apport d'affaires et la mise en relation entre partenaires économiques ;
- La création, gestion et optimisation de supports digitaux, sites internet, campagnes marketing et réseaux sociaux ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus, ou à tout objet similaire ou connexe.;

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 71 Rue Etienne Dolet, 94140, Alfortville au 14-16 Av. Jean Jaurès, Tour Oryx, 94600, Choisy-le-Roi, à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier comme suit les articles 2, 4, 36 qui seront rédigés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 2 - OBJET SOCIAL

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseil en relations publiques et communication ;
- Le conseil en stratégie commerciale et le management externalisé de forces de vente ;
- La mise à disposition, la coordination et la formation de personnels commerciaux au sein de magasins et enseignes partenaires ;
- Le suivi et l'optimisation des performances commerciales ;
- Le conseil en développement d'affaires, prospection et intermédiation commerciale ;
- L'apport d'affaires et la mise en relation entre partenaires économiques ;
- La création, gestion et optimisation de supports digitaux, sites internet, campagnes marketing et réseaux sociaux ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus, ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à:

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.
- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à

l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Toutes opérations quelconques contribuent à la réalisation de cet objet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au: 14-16 Av. Jean Jaurès, Tour Oryx, 94600, Choisy-le-Roi.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ARTICLE 36 - NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination du président

Monsieur HERBATSCHKEK JONATHAN en sa qualité de Président
né le 16 avril 1982 à Paris 75014 au 27 Rue Louis Philippe, 92200, Neuilly-sur-Seine.
Accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune
incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de
ses fonctions.

**Fait à Alfortville,
Le 21 octobre 2025,**

**SASU - YANKEL MANAGEMENT représentée par Monsieur JONATHAN
HERBATSCHKEK**

Signé par :

JONATHAN HERBATSCHKEK

EBFBC6E3622B44F...

Monsieur HERBATSCHKEK JONATHAN accepte les fonctions qui lui sont
confiées

Signé par :

JONATHAN HERBATSCHKEK

EBFBC6E3622B44F...

A26 DIGITAL

SAS - Société par Actions Simplifiée
Au Capital de deux cent soixante euros (260.0 €)
Siège social : 71 Rue Etienne Dolet, 94140, Alfortville
RCS CRETEIL sous le N° 920004108

LISTE DES SIEGES SUCCESSIFS

Siège social 1: 71 Rue Etienne Dolet, 94140, Alfortville, greffe de CRETEIL

Siège social 2: 14-16 Av. Jean Jaurès, 94600, Choisy-le-Roi, greffe de Créteil

Fait à Alfortville,
Le 21 octobre 2025,

En autant d'originaux que nécessaire,

HERBATSCHEK Jonathan

Signé par :

EBFBC6E3622B44F...